



# Feuille de route de Québec : Vers un Nouveau Projet Urbain (2022-2024)

**RÉSEAU COLLABORATIF (thématique prioritaire 6):** Le patrimoine immatériel comme ressource pour la réhabilitation urbaine

Ville pilote : Bruges (Belgique)

#### Plan d'action

### Introduction

Les Réseaux collaboratifs, en tant que « communautés de pratiques » visent à créer un espace de réflexion et de discussion libre et créatif qui organise et rend possible un dialogue constructif. C'est dans ce cadre privilégié que les villes membres de l'OVPM pourront apprendre les unes des autres et créer une culture commune, partagée.

Le travail qu'ils réaliseront constituera le matériel de base pour le Symposium de Cordoue (septembre 2024).

# Concept et objectifs

La thématique prioritaire apportée par la ville de Bruges souligne l'aspect fondamental du béguinage en tant qu'élément de son patrimoine. Dans le but de réhabiliter le complexe et de renforcer son identité et le sentiment d'appartenance des habitants, la ville de Bruges a l'intention d'élaborer un plan directeur pour préserver les structures bâties en développant une approche urbaine unique, capitalisant sur les valeurs patrimoniales immatérielles du béguinage.

Dans la perspective du 17<sup>e</sup> Congrès mondial de l'OVPM, qui se tiendra à Cordoue en septembre 2024, le Réseau collaboratif poursuit les objectifs suivants :

- Inventaire et interprétation des valeurs immatérielles
- Capitaliser sur le patrimoine immatériel pour la réhabilitation et la revitalisation des lieux religieux ou spirituels
- Préserver les qualités immatérielles du bien en renforçant l'identité locale et ses spécificités.

L'objectif du Réseau collaboratif est d'évaluer et d'interpréter les valeurs patrimoniales immatérielles associées à la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien, afin d'assurer une meilleure compréhension et la préservation de l'intégrité et de l'authenticité du site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, tout en favorisant son utilisation continue et son adaptation aux exigences modernes de durabilité et de fonctionnalité. Cette approche intégrée du patrimoine matériel et immatériel vise à fournir une vue d'ensemble des qualités et du potentiel du bien pour l'élaboration d'un plan directeur et d'un projet de revitalisation plus complets.

## Présentation des enjeux de la thématique

Le cas du béguinage de Bruges soulève différents éléments, soulignant les besoins de la ville pilote en matière d'expertise dans les domaines du tourisme, des sites religieux, du patrimoine immatériel, de l'interprétation du patrimoine et autres, qui peuvent aider à trouver des stratégies pour relever les défis suivants :

- Contradictions d'utilisation et d'objectif qui affectent actuellement le béguinage :
  - o Havre de paix contre tourisme de masse.
  - Les logements réservés aux femmes vont à l'encontre de la norme de vie contemporaine, qui rend impossible la limitation de l'accès au logement sur cette base.
- Intérêt pour Bruges d'organiser une consultation publique afin de recueillir des informations sur la signification actuelle du lieu pour la population de Bruges, l'esprit du lieu :





- La nécessité de choisir parmi les différents aspects du lieu que la ville de Bruges souhaite mettre en valeur pour orienter la participation des citoyens.
- o Évaluer, définir les valeurs patrimoniales immatérielles du bien liées à sa VUE.

Pour répondre aux différents éléments soulevés par la thématique, Bruges souhaite bénéficier des expériences partagées des villes membres au sein d'un Réseau collaboratif traitant des sujets suivants :

- Sensibilisation et gestion de la dimension immatérielle du patrimoine mondial
- Mise en place de processus participatifs qui ont permis d'élaborer un plan directeur
- Mise en œuvre de projets qui mettent en évidence et examinent de manière critique l'identité des sites patrimoniaux
- Application de la Déclaration de Québec sur la préservation de l'esprit du lieu (2008)
- Évaluation de l'approche adoptée par Bruges et suggestions d'amélioration.

Le Réseau collaboratif sera le cadre idéal pour déterminer comment organiser, à travers un processus participatif, l'identification des valeurs patrimoniales immatérielles du Béguinage, le développement de stratégies pour l'évaluation de ces valeurs, et l'intégration de ces valeurs immatérielles dans le Master plan du site.

### Déroulé et calendrier

Un atelier international, dont la date reste à déterminer, lancera le Réseau collaboratif. Il sera l'occasion de partager des expériences sur l'entretien du patrimoine immatériel dans le cadre du patrimoine culturel mondial, et d'adopter une vision critique de la méthode de travail proposée par Bruges et présentée lors de l'atelier.

- Jour 1
  - o Matin : Présentation en plénière de la situation et de la contextualisation de la thématique prioritaire, suivie d'une visite de site.
  - o Après-midi : Atelier avec discussion ouverte et présentation d'expériences par les villes participantes et les experts internationaux invités.
- Jour 2
  - Matin : Atelier avec discussion ouverte pour l'identification des problèmes et des moyens potentiels d'y remédier.
  - Après-midi: Session de synthèse et rédaction des conclusions, recommandations, composition et structure organisationnelle du Réseau collaboratif, ainsi que rédaction d'un planning prévisionnel pour les réunions suivantes.

Les réunions suivantes se tiendront virtuellement selon le calendrier provisoire convenu et ajusté si nécessaire.

- Décembre 2023
  - o Présentation des premiers résultats du projet : l'identification des valeurs des sites.
  - O Discussion sur la stratégie d'intégration de ces valeurs dans le plan directeur.
- Avril 2024
  - o Participation de l'architecte qui réalisera le plan directeur.
  - O Évaluation de la stratégie d'intégration des valeurs immatérielles dans le plan directeur.
- Juin 2024
  - o Présentation du projet de plan directeur et préparation du congrès qui se tiendra à Cordoue.
- Septembre 2024
  - o Partage des résultats lors du Congrès de Cordoue.